

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de l'Université Polytechnique Hauts-De-France**  
**Séance du 14 mars 2024**

**Étaient présents ou représentés :**

Président du conseil d'administration	<b>ARTIBA Abdelhakim</b>
Personnalités extérieures :	<b>DUBOIS Philippe</b>
Collège A des professeurs des universités	<b>DUQUENNOY Marc FERGOMBÉ Amos LAUBER Jimmy NACEUR Hakim</b>
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	<b>VERHEYDE François ENJALBERT Simon MAATI Christine WINTER Éric</b>
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	
Collège des Usagers	<b>BGLIOMINI Chloé PILEZ Alexis</b>
Membres de droit	<b>Monsieur le représentant de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille Monsieur le Directeur général des services Madame l'agent comptable</b>
Membres invités	<b>HARMAND Souad Vice-présidente du conseil d'administration De LA BOURDONNAYE Armel Directeur de l'INSA ALBERTIN Ane, commissaire aux comptes VARAGO Manuel, pour compte rendu</b>
Ont donné pouvoir	<b>LAGAE Véronique à DUQUENNOY Marc DUBAR Laurent à NACEUR Hakim ALPHONSE TILLOY à WINTER Éric SAYDON Laurence à VERHEYDE François MIXE Philippe à ENJALBERT Simon WIART Karine à MAATI Christine MEUNIER Grégory à FERGOMBÉ Amos ASSE Abdallah à DUBOIS Philippe Ho Ba Tho Marie Christine à ARTIBA Abdelhakim</b>
excusés	<b>ABDOUNE Rédoine AMSELLE Frédérique LEBAS Nathalie VERFAILLIE Jean Noël</b>

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14h 30.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14h 45.

## RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Monsieur le Président présente le relevé de décisions de la séance du 14 décembre 2023.

### Décision

En l'absence de remarques, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le relevé de décisions.

**Pour : 21 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

### ÉLECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES STATUTS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable du service juridique. Il expose que suite à la décision du conseil du 14 décembre 2023 portant création de la commission des statuts, un appel à candidatures a été lancé pour élire des membres du conseil au sein de cette commission.

Les candidatures sont les suivantes

Professeurs des universités : Amos FERGOMBÉ  
Kathia MARCAL de OLIVEIRA

Autres enseignants : Christine MAATI  
Simon ENJALBERT

Personnels Administratifs Rédoine ABDOUNE

Usagers Alexis PILEZ

Personnalités extérieures Abdellah ASSE  
Laurence SAYDON

### Décision

Le conseil d'administration désigne à l'unanimité des voix ces conseillers membres de la commission des statuts.

**Pour : 21 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

### ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DOCUMENTAIRE DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Monsieur le Président donne la parole à madame la directrice adjointe du service. Elle présente les candidatures déposées par des usagers à l'élections de leurs représentants au conseil documentaire. 5 sièges sont à pourvoir.

Les conseillers passent au vote à bulletin secret.

Candidat	Composante	Domaine de formation	Site	Suffrages	Résultats
BOURGOIS Thomas	INSA	STAPS	site Mont Houy	15 voix	élu
DELOGE Philippe	UPHF	ISH	Site Mont Houy	18 voix	élu
DUPLOUY Eugénie	UPHF	ISH	Site Cambrai	20 voix	élue
GOSSELIN Jason	UPHF	ISH	Site Cambrai	13 voix	Non élu
SCALA Théo	UPHF	ISH	Site Mont Houy	15 voix	élu
THUIN Jade	INSA	STAPS	Site Mont Houy	17 voix	élue

### **COMPTE FINANCIER 2023**

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable.

Elle présente le compte financier de l'exercice 2023 selon les éléments d'exécution budgétaire suivants :

968 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 87 ETPT hors plafond d'emplois législatif ;

115 869 606,60 € d'autorisations d'engagement dont ;

- ✓ 85 231 515,39 € personnel
- ✓ 18 056 665,83 € fonctionnement
- ✓ 12 581 425,38 € investissement

112 808 049,23 € de crédits de paiement dont ;

- ✓ 85 231 515,39 € personnel
- ✓ 16 824 437,56 € fonctionnement
- ✓ 10 752 096,28 € investissement

126 585 443,85 € de recettes ;

13 777 394,62 € de solde budgétaire.

S'agissant des éléments d'exécution comptable, l'agent comptable fait état de :

- 9 244 958,08 € de variation positive de la trésorerie ;
- 5 631 354,90 € de résultat patrimonial;
- 9 057 975,75 € de capacité d'autofinancement;
- 3 048 077,32€ de variation de fonds de roulement.

Elle expose que l'évolution des produits et des charges par rapport au compte financier précédent s'explique par :

- Une augmentation des produits de 7% liée principalement à l'augmentation de la contribution pour charge de service public au titre du soutien au surcoût énergétique et à la hausse des mesures salariales par et une augmentation des produit d'apprentissage ;
- Une augmentation des charges de 6% par une augmentation des charges de personnel relatives à des mesures salariales, par la hausse des dépenses d'énergie et des déplacements.

Madame l'agent comptable informe le conseil qu'une partie du fonds de roulement est déjà mobilisée en raison d'engagements pris par l'établissement sur l'ensemble des opérations immobilières, évalué à 11 millions d'euros.

Elle présente également les comptes consolidés de l'UPHF et de l'INSA.

L'agent comptable propose au conseil d'administration d'affecter le résultat à hauteur de 5 631 354,90 € en réserves, dont 5 889 205,89 € au titre de l'établissement principal et moins 257 850,99 € au titre de l'AIP.

Le commissaire aux comptes prononce une certification des comptes sans réserves.

### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le compte financier 2023 et l'affectation du résultat.

**Pour : 21 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

### RAPPORT SOCIAL 2021

Monsieur le Président donne la parole à madame la responsable du projet qui présente aux membres le rapport social unique 2021.

### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le rapport social 2021.

**Pour : 21 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

### CALENDRIER DES FERMETURES 2024-2025

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur général des services qui présente aux membres le calendrier suivant ayant reçu un avis favorable du comité social d'administration :

<b>Noël</b>	Du 21 décembre 2024 à 13h au 6 janvier 2025 matin	8 jours
<b>Hiver</b>	Du 15 février 2025 à 13h au 24 février 2025 matin	5 jours
<b>Printemps</b>	Du 12 avril 2025 à 13h au 22 avril 2025 matin	5 jours
<b>1<sup>er</sup> mai</b>	Du 30 avril 2025 au soir au 5 mai 2025 matin	2 jours
<b>8 mai</b>	Du 7 mai 2025 au soir au 12 mai 2025 matin	
<b>Ascension*</b>	Du 28 mai 2025 au soir au 2 juin 2025 matin	1 jour
<b>Eté</b>	Du 18 juillet 2025 au soir au 25 août 2025 matin	24 jours
<b>Par dérogation, les périodes d'ouvertures et horaires des bibliothèques universitaires peuvent être différents selon les nécessités de service public.</b>		Soit 45 jours

### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le calendrier des fermetures administratives pour 2024 2025.

**Pour : 21 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

### CONGÉS POUR RECHERCHES ET CONVERSIONS THÉMATIQUES

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Vice-Président délégué aux ressources humaines, qui propose aux membres de fixer à **six semestres** le nombre de Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) accordés par l'établissement à l'ensemble des personnels de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France au titre de l'année universitaire 2024-2025.

#### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le contingent des congés.

**Pour : 21 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

### PLANCHER DES PROMOTIONS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Vice-Président délégué aux ressources humaines, qui propose au conseil de fixer le plancher de nombre de promotions des enseignants-chercheurs entre l'INSA et l'UPHF à zéro.

#### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le plancher des promotions.

**Pour : 21 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

### AMÉNAGEMENT DES SERVICES-PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ

Monsieur le Président laisse la parole à monsieur le Vice-Président délégué aux ressources humaines, qui présente un contingent d'heures d'aménagement pour l'ensemble de l'établissement au bénéfice des enseignants du second degré de l'UPHF et de l'INSA, lorsqu'ils sont inscrits en vue de la préparation d'un doctorat ou s'ils préparent un concours d'accès à un corps d'enseignant-chercheur ou de chercheur ou s'ils poursuivent des travaux de recherche antérieurement engagés.

Pour l'année universitaire 2024-2025, il est proposé un contingent de 768 heures équivalent travaux dirigés.

#### Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les aménagements de service.

**Pour : 21 voix**

**Contre : 0 voix**

**Abstention : 0**

### CONVENTION AVEC LE LYCÉE SAINT LUC

Monsieur le Président laisse la parole à monsieur le Directeur Général des Services. Il présente une convention financière avec le lycée Saint Luc de Cambrai ayant pour objet la gestion des frais d'enseignement relatifs à l'organisation d'une licence professionnelle « optique professionnelle » de l'UPHF au sein du lycée.

L'intérêt du développement de cette formation dans le lycée est de soutenir le territoire du cambrésis sans coût supplémentaires pour l'établissement, la refacturation au lycée se faisant en coût moyen complet.

POSITION : le conseil estime que la rationalisation de l'offre de formation est un objectif majeur de la prochaine offre de formation.

## Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la convention.

**Pour : 21 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

## COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le responsable du service des affaires juridiques qui présente pour information au conseil la liste des conventions signées par le Président.

## BILAN DES ACTIONS FINANCÉES PAR LA CONTRIBUTION VIE DE L'ÉTUDIANT ET DE CAMPUS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur du Pôle formation qui présente aux membres le bilan financier 2023 de l'utilisation du financement de la contribution vie de l'étudiant et de campus. Les dépenses totales sont de 790 324€.

## Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le bilan de la CVEC.

**Pour : 21 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

## BILAN DE L'UTILISATION DU FOND DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES-FSDIE.

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur du Pôle formation qui présente aux membres le bilan financier 2023 de l'utilisation du fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.  
Au titre de la partie « solidarité », les dépenses sont de 56 252€ contre 86 000 en 2022. Un rééquilibrage a été opéré à la sortie de la crise sanitaire.  
Au titre de la partie « projet », les dépenses sont de 68 000 euros.

## Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le bilan FSDIE.

**Pour : 21 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 17h00.

Le 22 avril 2024

Le Président de l'Université,

Professeur Abdelhakim ARTIBA

